

PV Assemblée Générale de l'Amicale des Anciens Elèves des Écoles Normales d'Arras dimanche 18 mai 2025 Conseil départemental

Accueil par la Présidente Myriam MARTIN-HOLLEVOËT

« Bonjour à toutes et à tous et merci de votre présence ce troisième dimanche de mai, le rituel reprend ses droits. Certains d'entre vous ont fait une longue route pour être parmi nous aujourd'hui. Vous nous apportez le soleil de Provence, des Alpes-Maritimes... Bertrand a même envoyé une vidéo de sa cascade et des cours d'eau qu'il gère depuis 25 ans ! Mais cela, il vous l'a expliqué dans le bulletin N°85. Cette année, les promotions à l'honneur sont celles se terminant par 0 et 5. Roland, tu vas fêter aujourd'hui les 75 ans de ton entrée à l'ENG ! Quel moment émouvant ! » Place maintenant à l'assemblée générale ordinaire que je déclare ouverte.

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

- Remerciements : « Un grand merci à M Leroy Président du Conseil départemental ainsi qu'à toute l'équipe de l'Hôtel du département qui, chaque année, œuvre pour notre Amicale. L'équipe vous a d'ailleurs été présentée dans notre bulletin n°85. Merci à M. Leroy qui nous offre le verre de l'amitié après cette assemblée générale 2025. Merci à toute l'équipe de l'Amicale qui ne compte pas son temps pour que notre association perdure. Merci également à tous nos camarades qui contribuent à notre bulletin annuel, à notre exposition et qui nous envoient des encouragements. Et merci à vous toutes et tous de votre présence fidèle et de vos messages qui nous dynamisent. J'aimerais vous présenter maintenant une personne qui va intervenir dans notre AG : Jean-Luc Dubois de la promo 70/75, président du Comité Laïcité République Hauts-de-France, et Jean-Claude Dreuille, promo 60/64, à l'honneur aujourd'hui, et qui va vous immerger tout à l'heure dans notre site internet.

Merci de votre présence et de votre participation. »

Présentation des excuses et des décès

Joël Hecquet de la 68/73, **Lucien Verhaeghe** de la promo 63/67, **Jean-Marie Trizac** de la 55/59 qui nous adresse ce message : « Chers amis, désolé de ne plus pouvoir assister à notre rendez-vous. Les années accumulées finissent toujours par avoir raison ! Un grand merci à toute l'équipe dirigeante ». **Jean-Luc Gravier** de la promo 69/74, **Marcel Leroy** de la promo 60/64 qui assume sa tâche de grand-père et qui demande de bien vouloir faire part aux normaliens de sa promotion de son amitié en les assurant qu'ils sont toujours présents dans ses pensées, **Marie-Josée Fenet-Leroy** de la 60/64.

Ayons maintenant une pensée pour nos camarades décédés dont vous avez eu la liste dans le bulletin N°85. A cette liste, s'ajoutent ceux qui sont décédés depuis janvier 2025 : Jean-Pierre CARPENTIER 57/61 9 janvier, Georges REMONT 59/63 29 janvier, Jean Fournier 54/58 7 mars, Michel LIEDTS 55/59 14 mars, Serge DECOUPIGNY 55/59 18 mars, André BERNARD 60/64 27 avril. Observons en leur mémoire une minute de silence.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 2 juin 2024

Celui-ci était dans le bulletin N°85.

En l'absence de remarques le PV est adopté à l'unanimité

3. Allocution de la Présidente

« Je commencerai mon allocution par une phrase de la lettre de Lucien Verhaeghe de la 63/67 : « Bravo pour ce que vous faites pour que vive l'esprit NORMALO » et par les mots de Roland Huguet ex-président du Conseil général du Pas-de-Calais et normalien de la 50/54 : « Où qu'ils soient, tous les normaliens (et j'ajouterai les normaliennes) ont gardé l'esprit MAISON ».

Esprit Normalo, esprit Maison, c'est de cet esprit dont je voudrais vous parler aujourd'hui. Comment le définir ? Je m'appuierai sur le

témoignage de Bertrand de la promo 60/64 qui me disait dans sa lettre, en parlant de l'EN, « Cet épisode de 5 ans a été un élément fondamental de ma vie ».

Cet épisode est sans doute la pierre fondatrice de notre esprit Normalien. Un épisode marqué par nos amitiés adolescentes, par ce vécu commun fait de valeurs partagées qui permet de se reconnaître. Que l'on ait 60 ou 90 ans, on se tutoie, on se reconnaît quels que soient les parcours professionnels et les lieux de vie parfois très éloignés. On échange les souvenirs, on apprend l'un de l'autre, on ressent les mêmes émotions. Donc, je dirai que cet esprit Normalien est un esprit d'ouverture, de partage, d'intérêt pour l'autre et de dialogue, une appartenance à un groupe. Un esprit que je qualifierai de « vital » dans le monde d'aujourd'hui marqué par la violence et un non-respect de l'humain. Notre combat doit continuer pour que cet esprit subsiste. L'équipe de l'Amicale s'y investit et vous les adhérents y contribuez. On y croit et rien n'est impossible ! Le lien existe, le bulletin annuel et nos rendez-vous le renforcent.

Petite anecdote à propos du bulletin de cette année : quelle ne fut pas la surprise de Lucien Verhaeghe de retrouver ses instituteurs, normaliens eux aussi des promos 45 et 49, je veux nommer notre plus ancien couple pédagogique Alice et Claude Taillez qui ont donc eu pour élève ce futur normalien de la 63/67 ! Sans doute lui ont-ils donné « le virus ».

Surprise également pour Richard qui a reçu un coup de téléphone d'un autre normalien qui l'avait reconnu dans ce couple pédagogique de la 69/74.

Je vais en finir avec notre esprit Normalo en citant le message de M. Bessiere, ancien directeur de l'ENG, qui s'adresse à nous tous :

« J'ai pris connaissance de chacun des articles de la revue. On y retrouve ce que vous avez nommé « la chair de nos métiers », vous avez illustré la fidélité des collègues aux principes que la vie collective en EN a forgée et renforcée. N'est-ce pas cette fidélité qui sous-tend l'existence et la pérennité de votre belle association. ». Merci de votre attention.

4. Rapport moral par le secrétaire Jean-Marc Caudroit.

L'an dernier notre amicale fêtait ses 90 ans. Dans son éditorial, notre présidente remonte à 1983. Robert Hanser était alors président, on célébrait les 100 ans de notre école lors de la 43^e AG de l'amicale. Je disais dans le rapport moral à cette époque que « notre école était déjà une vieille dame qui se portait bien et dont l'avenir était prometteur ». A dire vrai, je ne me souviens plus de ces paroles (l'âge y est sans doute peut-être pour quelque chose), mais tout compte fait, si notre école n'est plus, elle demeure dans nos cœurs et l'amicale continue à la faire vivre. C'est aujourd'hui la 85^{ème} AG, cette vieille dame est toujours debout, elle a bon pied, bon œil et ce grâce à une équipe dynamique et bien entendu grâce à vous qui la soutenez. Un grand Merci.

Un secrétaire se doit de faire le point sur les activités menées au cours de l'année écoulée depuis la dernière AG. Je m'y attache donc. Tout d'abord les réunions (bureau et CA) : CA le 19 juin 2024, Bureau le 3 octobre 2024, CA vendredi 8 novembre 2024, Bureau le vendredi 10 janvier 2025, CA le mardi 4 février 2025. Je ne m'attarde pas sur le contenu, les CR sont à votre disposition sur le site. D'autres réunions de travail ont eu lieu, jeudi 10 octobre 2024, vendredi 13 décembre 2024, jeudi 27 février 2025. Un CA est prévu le 5 juin 2025 à l'issue de cette assemblée.

La prochaine AG se tiendra le dimanche 17 mai 2026. Promotions à l'honneur (1-6)

Les envois : depuis 2 ans, vous recevez en décembre un bulletin d'informations résumant l'année écoulée avec les vœux de la présidente. Pour les promotions à l'honneur (0-5 en 2025), Myriam adresse également un courrier personnalisé à chaque adhérent des promos concernées. De mon côté, en janvier, j'envoyais une lettre aux responsables de promo pour les inviter à rassembler les copains pour l'AG. Au fil du temps, il devenait difficile de trouver un responsable et le courrier

faisait doublon. Cette année, j'ai arrêté cet envoi.

Concernant le bulletin : Il est toujours au centre de nos préoccupations et son élaboration exige beaucoup de temps et d'énergie. Notre présidente le tient à bout de bras aidée par bon nombre de membres de l'équipe. C'est le miroir de notre amicale et je pense que vous appréciez à la fois son contenu ainsi que sa présentation. Comme vous avez pu le constater, cette année la première page a été « revisitée », l'ordre du jour de l'AG à la place de la liste des morts pour la France (désormais sur le site), il est toujours enrichi par les rubriques « A la rencontre des adhérents et des artistes », des photos de chaque manifestation, des articles de nos collègues et intervenants. Bien sûr, une large place est laissée aux sorties culturelles ainsi qu'à l'AG. Seul le PV de l'AG est inséré. Les autres CR sont sur le site.

J'en profite pour remercier au nom de tout le CA, Jean-Claude Dreuille qui gère le site avec dévouement, application et compétence.

Un grand merci également à tous ceux qui sont partie prenante dans la conception de ce bulletin annuel, ciment de notre amicale. Un merci particulier aussi à Pascal Guillemant, secrétaire adjoint qui m'a suppléé pour rédiger les CR de 2 CA. Quelques bulletins me sont retournés pour adresse inconnue, Bernard Morgenthaler (Berck), Jacky Maréchalle (Cucq-Trépiéd), Jean Delattre (Biarritz), Michel Weyer (Oudon). Si vous avez des infos, je suis preneur.

Un rappel des sorties culturelles : le 12 octobre 2024, nous sommes allés à Roubaix. Visite de la villa Cavrois le matin et Piscine de Roubaix l'après-midi.

Nous étions 32 à participer à cette sortie fort appréciée. Le 26 avril 2025 visite de la coupole d'Helfaut, 24 participants et 27 au repas.

Le 18 octobre, le bord de mer sera privilégié. Le musée de la mer Maréis à Etaples le matin et visite de la chocolaterie de Beussent l'après-midi. Repas à « Planète Océan » sur le port.

Nous vous invitons à venir y participer nombreux.

La fiche d'inscription est dans le bulletin.

Rappel de la date d'inscription : 1er septembre 2025.

Comme l'an dernier, Jean-Marie Aumard, du Club photo d'Anzin, couvre cette journée de retrouvailles et nous l'en remercions. Ses photos sont diversifiées et de très bonne qualité.

Nous conservons également le même traiteur Monsieur Demailly. « On ne change pas une équipe qui gagne ». A l'initiative de Jacques Sagot, promo 68/73, l'animation sera assurée par l'orchestre d'harmonie de Bucquoy pour une prestation d'une quarantaine de minutes à partir de 16h.

Les menus ont été réalisés par Claude et Hugues en a assuré la duplication, la nomination et le placement. Je terminerai mon propos en vous souhaitant de passer une agréable journée en espérant qu'elle réponde en tous points à ce que vous attendez. Merci de votre présence et de votre attention.

Le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée et approuvé à l'unanimité.

5. Bilan financier par le Trésorier Francis CZYZYK

En préambule, je rappelle que l'exercice précédent avait enregistré un nombre conséquent de cotisations (415) dont près d'une centaine pour 2024-2025 avec pour conséquence d'avoir un résultat excédentaire de près de 500€ alors que l'exercice aurait dû être déficitaire.

Cette situation n'a pas été sans conséquences sur les recettes de cette année et le résultat de l'exercice. Les recettes se montent à **9993,34€** : les cotisations représentent le tiers des recettes alors que les années précédentes c'était entre 55 et 60% mais la part des sorties explique aussi cela.

Le nombre de cotisants (220, alors que la moyenne est de 300 sur les dernières années avec une recette moyenne de 4530€) est le plus bas depuis bien longtemps (effet 2024/2025).

Pour la 1^{ère} fois les recettes du banquet sont supérieures aux cotisations. Les recettes des sorties et du banquet ne couvrent pas totalement les dépenses (-723€).

Les dépenses se montent à **13188,64€** : le coût du bulletin (33% des dépenses) qui aurait dû se situer au même niveau qu'en 2024, présente une hausse de 1180€ (le tarif Destinéo à 1,40€ ayant été refusé suite à un contrôle inopiné de La Poste, l'affranchissement est passé à 4,35€) ; les 2 sorties et le banquet se soldent par un déficit de 723€ mais moindre que l'an dernier (1285€) ; les autres postes ont pour la plupart diminué pour un montant total de 500€ ; enfin particularité pas de ligne « frais financiers » le Crédit Mutuel les remboursant et une ligne « dons » au profit de la JPA. Le résultat est donc un déficit de **3195,30€**. Si on retire le déficit des activités et le surcoût de l'envoi du bulletin il se serait situé autour de 1300€. Pour la première fois, il a fallu prélever 2500€ dans le livret pour combler ce déficit et reconstituer une trésorerie sur le compte courant. Au 17/05/2025, le solde est à **21824,02€** se répartissant en 1608,98€ sur le compte et 20215,04€ sur le livret.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

6. Proposition d'augmentation de la cotisation minimum à 15 €

En 2001/2002 le montant de la cotisation était à 60F, au moment du passage à l'euro en 2002/2003 elle était à 10€ (65,60F) soit une augmentation de 9% puis plus rien pendant plus de 20 ans. Ces dernières années, la cotisation moyenne se situe autour de 15 € (2024/2025 : 3416/220=15,53€). L'étude de la répartition du montant de la cotisation en 2023/2024 montre que 42% des adhérents donnent plus de 10€ : 9% 15 €, 23% 20€, 10% plus de 20€. Sur une moyenne de 300 adhérents les recettes de cotisation pourraient augmenter d'environ 900€ (5€x58% sur une moyenne de 300 adhérents). C'est pourquoi le conseil d'administration soumet à votre approbation la fixation de la cotisation minimum à 15€.

La proposition d'augmentation est adoptée à l'unanimité.

7. Présentation du site de l'AAEENA par Jean-Claude Dreuille

Une présentation détaillée qui vous mène pas à pas à entrer dans le site et à en découvrir les

principales fonctionnalités, retrouvez ce mode d'emploi façon Jean-Claude dans le prochain bulletin N°86.

8. Intervention de Jean-Luc Dubois, président du Comité Laïcité République Hauts de France

« La laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une »

Vous pourrez retrouver le contenu de cette intervention prenante sur notre site ainsi qu'un résumé dans le bulletin N°86.

9. Questions diverses

Suite à l'intervention de Jean-Luc Dubois, Gaston Grare prend la parole pour dénoncer le parcours « fou » pour enseigner aujourd'hui, (master ou équivalent) niveau Bac +5 et souligne le peu de temps réservé à la formation pédagogique. Pourquoi pas, propose-t-il, un recrutement niveau licence (sélective) associé à une formation de 2 à 3 années. Une proposition qui retient l'attention de la salle.

Annonce de la date de la prochaine AG et du rendez-vous convivial annuel 3ème dimanche de mai **17 Mai 2026**. (Après l'Ascension, avant la Pentecôte !).

Rappel du déroulement de la journée par Hugues Delaby le Vice-président.

Dans le hall : un vin d'honneur offert par le Conseil départemental, visite de l'exposition.

Photographies des participants sur le parvis du Conseil départemental.

Dans les locaux de l'ex-Ecole Normale (entrée par la porte 6 de la rue de la Paix) : dépôt de gerbe au monument aux morts dans la cour d'honneur. Photo générale des participants et photos des promos à l'honneur sur le perron d'entrée.

Vers 13h30 : repas dans la salle des fêtes, animations musicales avec Richard Gosse et Jean-Marie Ruczinski de la 69/74, concert avec l'orchestre d'harmonie de Bucquoy.

La Présidente souhaite à toutes et tous une excellente journée. L'Assemblée générale 2025 est close à 12h30.

Le secrétaire Jean-Marc Caudroit